HSE Lab

Laboratoire d'Analyse et de Contrôle Réglementaire

Hygiène - Sécurité - Environnement

Rejets Atmosphériques | Qualité de l'Air Intérieur | Ambiances au travail | Eau | Sols Pollués















Partenaire Officiel pour le Maroc des Laboratoires

eurofins | Environnement

www.eurofins.com





QUALITE DE L'AIR DES LIEUX DE TRAVAIL

NOS PRESTATIONS:

Prélèvement, Analyse, Caractérisation de l'air intérieur de vos espaces de travail

- **Composés Inorganiques**
- **Composés Organiques**
- **Fibres, Poussière**
- **Métaux – Métalloïdes**
- **Micro-Organismes**
- **Pollution particulaire**

Analyses réalisées par :
EUROFINS Environnement

cofrac ESSAIS
ACCRÉDITATION N°: 1-1488 RÉV.3 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Aspect réglementaire

- Décret n° 2-12-431 du 21 moharrem 1435 (25 novembre 2013) fixant les conditions d'utilisation des substances ou préparations susceptibles de porter atteinte à la santé des salariés ou de compromettre leur sécurité.

- Arrêté du ministre à l'emploi et des affaires sociales N°4576-14 du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014) fixant les valeurs limitesd'exposition professionnelle à certains produits chimiques dangereux.

- Arrêté du ministre de l'emploi et des affaires sociales N°4575-14 du 1er Rabii I 1436(24 Décembre 2014) fixant les conditions d'utilisation du plomb ou ses composés





REJETS ATMOSPHERIQUES

NOS PRESTATIONS:

Prélèvement, Mesure et Analyse des rejets atmospheriques

- **Débit normalisé,Température, Humidité , Pression**
- **Poussières (matières particulaires en suspension)**
- **Polluants inorganiques sous forme de poussière (tableau1)**
- **Polluants inorganiques sous forme de gaz ou de vapeur (tableau2)**
- **Polluants organiques sous forme de gaz, de vapeur ou de particules (tableau3)**
- **Substances cancérigènes (tableau4)**

Analyses réalisées par :
EUROFINS Environnement

cofrac ESSAIS
ACCRÉDITATION N°: 1-1488 RÉV.3 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Aspect réglementaire

Décret n° 2-09-631 du 23 rejeb 1431 (6 juillet 2010) fixant les valeurs limites de dégagement, d'émission ou de rejet de polluants dans l'air émanant de sources de pollution fixes et les modalités de leur contrôle





AIR AMBIANT

NOS PRESTATIONS:

- **Mesures des paramètres météorologiques**
- **Mesure en continu des paramètres:**
 PM10, PM2.5, PM1, O3, COV Totaux, NO2, CO, CO2...
- **Prélèvement et analyse de Plomb et Cadmium**
- **Mesures d'avant-projet pour la caractérisation de l'état initial (Etude d'Impact Environnemental)**

Analyses réalisées par :
EUROFINS Environnement

cofrac ESSAIS
ACCRÉDITATION N°: 1-1488 RÉV.3 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Aspect réglementaire

Décret n°2-09-286 du 20 hija 1430 (8décembre 2009) fixant les normes de qualité de l'air et les modalités de surveillance de l'air





AMIANTE ET FIBRES

NOS PRESTATIONS:

- **Amiante dans l'air**
- **Mesure d'empoussièrement amiante avant, pendant et après travaux**
- **Analyse amiante fin chantier**
- **Analyse de l'amiante dans les matériaux du bâti, enrobés, sols et autres matrices solides**
- **Analyse du plomb dans les écailles de peinture, poussières, Déchets**
- **Analyse des fibres inorganiques autres que l'amiante dans toutes matrices**

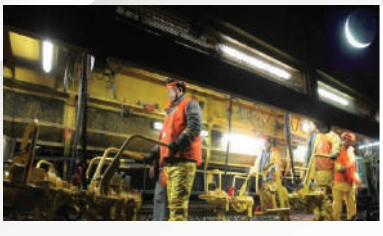
Analyses réalisées par :
EUROFINS Environnement

cofrac ESSAIS
ACCRÉDITATION N°: 1-1751 RÉV.4 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Aspect réglementaire

- Arrêté conjoint du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, de la ministre de la santé, du ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies et de la ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement n° 3352-10 du 17 kaada 1431 (26 octobre 2010) fixant la valeur moyenne d'exposition aux fibres d'amiante dans le milieu de travail.

- Décrêt n° 2-12-387 du 28 chaoual 1421 (14 sept 2012) modifiant le décrêt n° 2-98-975 du 23 Janvier 2001 relatif à la protection des travailleurs exposés aux poussières d'amiante.





ECLAIRAGE

NOS PRESTATIONS:

Mesure des niveaux d'éclairage dans vos espaces de travail et l'élaboration de la cartographie d'éclairement.

Le Code du travail définit le lieu de travail comme

- Les locaux de travail et de leurs dépendances, notamment les passages et escaliers ;
- Les espaces extérieurs où sont accomplis des travaux permanents ;
- Les zones et voies de circulation extérieures empruntées de façon habituelle pendant les heures de travail

Aspect réglementaire

Arrêté du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle n° 93-08 du 6 joumada I 1429 (12 mai 2008) fixant les mesures d'application générales et particulières relatives aux principes énoncés par les articles de 281 à 291 du code du travail.





BRUIT & VIBRATIONS

NOS PRESTATIONS:

- **Mesures pour le contrôle des niveaux sonores en limites de propriété des industriels**
- **Mesures acoustiques avant-projet pour la caractérisation de l'état initial d'un bruit routier, industriel,...**
- **Mesurage de l'exposition au bruit en milieu du travail**
- **Mesurage de l'exposition aux vibrations (mains-bras, corps entier)**
- **Elaboration de la cartographie de bruit en milieu de travail**
- **Evaluation de l'efficacité des PCIB (protecteurs individuels contre le bruit)**

Aspect réglementaire

Arrêté du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle n° 93-08 du 6 joumada I 1429 (12 mai 2008) fixant les mesures d'application générales et particulières relatives aux principes énoncés par les articles de 281 à 291 du code du travail.





EAU*

NOS PRESTATIONS:

Une large gamme d'analyse sur plusieurs matrices (Eaux résiduaires, Eaux de precess, Eaux pluviales, Eaux souterraines) :

- **Graisses & Huiles**
- **Métaux**
- **Composés organiques**
- **Indice phénol**
- **Détérgents (Agents de surface non ioniques, anionique et cationiques)**
- **Hydrocarbures totaux**
- **Les polychlorobiphényles (PCB)**
- **Pesticides**
- **Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques**
- **Indice d'activité Bêta et Alpha**
- **Trihalométhanes (THM)**

Analyses réalisées par :
EUROFINS Environnement

cofrac ESSAIS
ACCRÉDITATION N°: 1-1488 RÉV.3 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Aspect réglementaire

- Valeurs limites générales de rejets dans le domaine public hydraulique
- Valeurs limites générales de rejets dans les réseaux d'assainissement
- Valeurs limites spécifiques aux gestionnaires des réseaux d'assainissement (Lydec, Amendis, Régies, Redal,...)






DECHETS ET SOLS POLLUES*

NOS PRESTATIONS:

Une lagre gamme d'analyse sur plusieurs matrices (Boues, Sites et Sols pollués, Sédiments, Déchets) :

- **Graisses & Huiles**
- **Métaux**
- **Composés organiques**
- **Indice phénol**
- **Hydrocarbures totaux**
- **Les polychlorobiphényles (PCB)**
- **Pesticides**
- **Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques, ...**

Analyses réalisées par :
EUROFINS Environnement

cofrac ESSAIS
ACCRÉDITATION N°: 1-1488 RÉV.3 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

*** Nous mettons à votre disposition gratuitement le flaconnage de prélèvement, et nous vous assurons un service logistique de pointe pour l'expédition de vos échantillons directement au laboratoire.**

HSE Lab

Le Laboratoire d'Analyse et de Contrôle Réglementaire

265, Bd Zerktouni, 9 ème étage, bureau N°2- Casablanca

Tél : +212 (0) 688 800 800 **Fax** : +212 (0) 522 942 821

E-mail : info@hse-lab.ma **Site web** : www.hse-lab.ma